

## Relations CP – CDA

### Procès-verbal de la réunion Relations CP-CDA du 30 décembre 2021

#### Présents :

Bruxelles – Brabant Wallon	:	B. Claes
Hainaut	:	C. Notelaers
Liège	:	B. Riga
Luxembourg	:	J. M. Fivet, P. Groos
Namur	:	J. Lauwerys, O. Pierre
Secrétaire Département	:	C. Nicolas

#### Invités présents :

J.P. Delchef, Président du CDA  
M-T. Joliet, Département Championnat  
P. Thomas, Commission informatique

#### Invités excusés :

I. Delrue, Département Relations CP-CDA  
O. Monsieur, CP Bruxelles Brabant Wallon  
M. Corbisier, CP Liège

---

#### **1. Accueil des représentants**

J. P. Delchef remercie les participants pour leur présence à la réunion organisée dans l'urgence. A la suite de la réunion CDA de ce mardi 28/12, il était intéressant de faire le point sur la situation actuelle et d'envisager les modalités pour la poursuite des compétitions en 2022.

#### **2. Situation par province et au niveau régional des remises pour absence de public et d'accès limité aux buvettes**

- *CP BBW* : Les clubs ont trouvé la faille pour abuser du report.  
1<sup>er</sup> WE décembre : 10 reports  
2<sup>ème</sup> WE décembre : 7 reports  
3<sup>ème</sup> WE décembre : 6 reports  
Situation sous contrôle
- *CP HAINAUT* : Les chiffres sont stables  
1<sup>er</sup> WE décembre : 8 reports  
2<sup>ème</sup> WE décembre : 5 reports  
3<sup>ème</sup> WE décembre : 1 report  
Tous les matchs sont reprogrammés et la plupart sont déjà joués.  
Procédure de report est respectée.  
Il reste une dizaine de rencontres en jeunes à reprogrammer.
- *CP LIEGE* : 149 matchs jeunes et seniors reportés à une date indéterminée.  
+/- 30 matchs /WE ne sont pas joués, de nombreux clubs refusent de jouer sans public.
- *CP LUX* : La situation est stable, 2 reports en senior pour raison économique.  
1<sup>er</sup> tour en jeunes est terminé.
- *CP NAMUR* : Le report COVID se transforme en report pour raison économique pour avoir une plus grande latitude par rapport aux dates de report.

3<sup>ème</sup> WE décembre : 1 seul match en P1 Messieurs a été joué. La situation devient difficile à gérer en P1 Messieurs. Il y a une crainte pour l'organisation des play-offs si on continue à reporter de nombreuses rencontres.

- *Championnat régional* : La situation est maîtrisée, +/- 10 rencontres reportées par WE pour raison économique. Pas de remise COVID.  
En championnat jeunes : le 1<sup>er</sup> tour est joué.

**Conclusion** : La situation est sous contrôle, sauf en Province de Liège. Certains clubs détournent la règle de report COVID en report pour raison économique.

### 3. Comment appréhender la suite de la saison ?

#### 3.1. Reprise des compétitions

- Pro League : Les clubs font le forcing pour avoir du public.
- Basket Ball Belgium : Les équipes féminines jouent sans public. La fin de la saison est programmée pour le 30/04/22 (contrats professionnels)
- TDM1 : Unanimité des clubs pour reprendre la compétition dès le WE des 07-08 et 09/01/2022.
- TDM2 : Majorité des clubs pour reprendre la compétition dès le WE des 07-08 et 09/01/2022.
- Au niveau Régional : Le CDA est d'avis de poursuivre la compétition.
- Position des CP :  
*CP NAMUR* : Tout match disputé ne doit plus l'être. On joue tout ce qu'on peut jouer. Si on doit remettre une journée en bloc, la fin des championnats est compromise. Les rencontres devront être jouées en semaine, les joueurs risquent d'être moins disponibles. Orientation pour la reprise des championnats dès le WE des 07-08 et 09/01/2022.  
*CP LUX* : Est pour la reprise des championnats dès le WE des 07-08 et 09/01/2022.  
*CP LIEGE* : Situation pas viable pour les clubs si pas de perspective pour la présence du public. Crainte de soucis financiers pour les clubs à la suite de la diminution du nombre de spectateurs.  
Pas d'organisation des Coupes Provinciales aux dates prévues si match doit être joué sans public. La décision est difficile à prendre.  
*CP HAINAUT* : Est favorable à une reprise dès le WE des 07-08 et 09/01/2022. Il y aura toujours des demandes de report mais la situation est gérable.  
*CP BBW* : Pas de signal de la part des clubs pour mettre en 'stand-by', on continue à jouer. Pas de club actuellement pour l'organisation des demi-finales de Coupes Provinciales.

**Conclusion** : Accord unanime pour programmer la reprise des compétitions aux conditions actuelles dès le WE des 07-08 et 09/01/2022.

La tenue d'un CODECO prévu début janvier ne remet pas en cause le fait de jouer. Un assouplissement des modalités pour les buvettes et pour l'accès du public aux compétitions pourrait intervenir.

#### 3.2. Report COVID

Les dispositions prises le 1er octobre 2021 restent d'application :

Dans le cas où 3 joueurs/joueuses ou plus ne peuvent pas participer en raison d'une contamination COVID ou d'une quarantaine le jour du match, le match d'une compétition à montée et descente ou d'un match de coupe peut être reporté à la demande du club. Lorsqu'un match doit être reprogrammé pour les raisons reprises ci-dessus, il sera automatiquement déplacé à la deuxième semaine après la date de match initialement prévue.

Toutefois afin de clarifier les modalités de report, le CDA et les CP s'accordent sur l'adaptation des modalités suivantes :

Ce report nécessite l'envoi de documents (attestations et/ou certificats du médecin, résultats des tests, communication du contact tracing) au plus tard **le mercredi** qui suit la rencontre concernée.

Le report de la rencontre sera validé après réception de ces documents.

Si pas de certificat transmis dans les délais, un forfait administratif pourrait être appliqué.

Si demande de report COVID, la rencontre ne peut pas être jouée avant la date de fin de quarantaine.

### **3.3. COVID SAFE TICKET (CST)**

- Peu de forfait lié à l'absence de CST.

- *CP BBW* : Que faire si une rencontre est jouée alors que des joueurs sont encore en quarantaine ? Quarantaine prévue jusqu'au 20/12 et rencontre jouée par 2 des 3 joueurs en quarantaine le 18/12. CST était vert lors du contrôle selon le club.

*JP Delchef* : Si le joueur est contrôlé et a un CST valide, il n'est pas possible de lui interdire de participer à la rencontre.

*P. Thomas* : Il faut se baser sur les dates des certificats de quarantaine pour reprogrammer les rencontres.

*O. Pierre* : Suspendre les rencontres d'une équipe si certificat de quarantaine n'a pas de sens. Certaines équipes jouent avec un effectif réduit.

*C. Notelaers* : Propose de gérer match par match en fonction des dates de quarantaine.

- J.P. Delchef demande l'avis des CP concernant l'obligation d'un CST pour tous (arbitres, délégués et officiels de table). L'AWBB pourrait ainsi aider à la lutte contre la pandémie.

Les CP sont d'avis que cette décision doit être une décision du Fédéral et pas de l'AWBB. L'application de ce point risque de provoquer l'arrêt des compétitions pour certains clubs ainsi qu'une diminution du nombre d'arbitres disponibles.

Une telle décision doit être communiquée avec au minimum un délai de 10 jours afin de permettre aux clubs de s'adapter.

Nécessité d'une position commune pour tous les niveaux de compétition.

P. Thomas fait remarquer que les arbitres sont considérés comme des travailleurs, donc le CST n'est actuellement pas d'application.

La question sera transmise à la Ministre. Les remarques seront transmises à l'AISF.

TDM1 : souhaite une application du CST pour tous.

Le débat se poursuit au niveau régional et provincial.

**Conclusion** : Le CST est toujours d'application.

Les joueurs et joueuses qui ne sont pas porteurs d'un CST ne sont pas qualifiés pour participer aux compétitions.

L'équipe qui ne peut présenter 5 joueurs ou joueuses qualifiés perd le match par forfait (pas d'amende).

### **3.4. Report d'une rencontre pour raison économique (pas de public)**

Au niveau des championnats seniors régionaux et provinciaux, l'équipe visitée peut demander le report d'un match pour absence du public. L'accord de l'équipe visiteuse n'est pas nécessaire.

La rencontre doit être reprogrammée avant les 2 dernières journées de championnat de la division concernée et est subordonnée à l'accord de l'adversaire.

Cette règle est détournée par les clubs. Elle est responsable d'une surcharge de travail pour les convocateurs et oblige à gérer les compétitions dans l'urgence.

*Proposition du Département Championnat Régional* :

Communication du report des rencontres au plus tard le mercredi précédant la rencontre et obligation de transmettre les dates des rencontres reportées dans un délai précis.

Après discussion, accord des 5 CP pour uniformiser les règles de report, afin de simplifier la gestion des reports et la charge de travail des convocateurs et des CP.

Nouvelle modalité : Communication des reports de rencontres pour le mercredi au plus tard pour les rencontres des 15 jours suivants et communication dans les 15 jours de la nouvelle date. Cette règle vaut pour le mois de janvier.

En résumé :

- Communication du report des rencontres des week-end des 7, 8 et 9 janvier 2022 et des rencontres des 14, 15 et 16 janvier au plus tard le mercredi 5 janvier 2022.
- Communication des nouvelles dates des rencontres reportées des week-end des 7, 8 et 9 janvier 2022 et des rencontres des 14, 15 et 16 janvier pour le dimanche 16 janvier 2022 au plus tard.
- Communication du report des rencontres des week-end des 21, 22 et 23 janvier 2022 et des rencontres des 28, 29 et 30 janvier au plus tard le mercredi 19 janvier 2022.
- Communication des nouvelles dates des rencontres reportées des week-end des 21, 22 et 23 janvier 2022 et des rencontres des 28, 29 et 30 janvier pour le dimanche 30 janvier 2022 au plus tard.

L'accord de l'équipe visiteuse est requis pour la reprogrammation de la rencontre.

A défaut d'accord, il appartiendra au département championnat ou au comité provincial de fixer la date de la rencontre.

#### **4. Divers**

- CP LUX : La JRJ est prévue fin janvier.  
A la suite de l'analyse de la situation, le club organisateur se pose des questions d'ordre logistique.  
Pour le CDA, il s'agit d'un tournoi avec des rencontres jeunes, donc c'est autorisé d'un point de vue sportif, avec respect des règles pour le public présent.  
Concernant la gestion de la buvette, c'est la responsabilité du club organisateur. Les règles HORECA sont d'application.  
Le nombre d'accompagnants par équipe pourrait être limité (comme pour le tournoi AWBB de la Saint-Nicolas).  
J. Nivarlet prendra contact avec le club organisateur.
- Demi-finales de Coupe : Quid si rencontre sans public ?  
*CP LIEGE* : Report des coupes provinciales  
*CP NAMUR* : Les demi-finales se jouent en 2 tours, dans les clubs.  
*CP BBW* : Une réunion est prévue le 17/01/22. Deux options possibles : jouer en aller-retour ou attribution à un club avec priorité pour l'organisation de la saison prochaine.  
*CP HAINAUT* : Les demi-finales se jouent en 2 tours, dans les clubs.

Les 5 CP présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022 en espérant un retour à la normale dès que possible.

J.P. Delchef remercie les participants pour le travail effectué cette année.

Il espère pouvoir retrouver prochainement chacun d'entre nous et partager des moments de convivialité.

**\*\*\*MEILLEURS VŒUX pour 2022\*\*\***

Jean-Pierre DELCHEF  
Président de l'AWBB

Catherine NICOLAS  
Secrétaire du Département